



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 17 octobre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 23 octobre 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025 ;
- Devenir du Coworking ;
- Atelier partagé / projet LIVET ;
- Vente d'un espace du bâtiment communautaire pour l'installation d'un cabinet de kinésithérapie ;
- Complémentaire santé ;
- Etude du potentiel photovoltaïque / Choix des bâtiments ;
- Projet « SPL des Deux Fleuves » ;
- SIEL TE / Renouvellement de la convention numérique ;
- Stratégie Forestière / Convention de partenariat ;
- Mesures de compensation ZA / renouvellement du plan de gestion ;
- Transfert de la compétence AEP et assainissement ;

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE